

Parviendra-t-on à se mettre d'accord à la S. D. N. ?

Plusieurs solutions sont envisagées et l'on croit qu'une décision ne tardera pas à intervenir :: ::

La Suède se désisterait ce qui donnerait un siège à la Pologne

Lundi, à midi, la situation paraissait être la suivante à Genève, deux solutions de la crise ont été envisagées, dont une seule, jusqu'à maintenant, pourrait peut-être recevoir l'agrément de la délégation allemande.

La première solution s'inspire de la proposition faite vendredi, par M. Briand, à ses collègues. Elle consisterait à mettre à la disposition de l'Assemblée la création d'un nouveau siège électif non permanent pour la Pologne.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

La Suède s'est réunie lundi matin, à 11 heures, en séance officielle. On pense généralement qu'une décision sera prise à la fin de la journée.

On annonce d'autre part que M. Under, représentant de la Suède, aurait déjà reçu de son gouvernement l'autorisation de donner sa démission.

Un énergumène a blessé un agent de police à Tourcoing

Invité au calme alors qu'il causait du scandale cet individu répondit par trois coups de revolver :: ::

Les policiers menacés ripostèrent et l'atteignirent à l'épaule :: ::

Lundi, à 17 h. 30 M. Nuttens, cabaretier, 7, rue de Gand, à Tourcoing, recevait la police pour un individu qui causait du scandale chez lui.

Les agents Leclercq Henri et Voreux Gaston furent désignés pour se rendre sur les lieux. A leur arrivée, les agents se trouvaient en face du perturbateur, un sieur Descarpentrie Henri, 39 ans, rejointoyeur, domicilié 89, rue de Metz, à Tourcoing, qui les accueillit par trois coups de revolver. L'agent Leclercq Henri fut atteint par une balle à l'épaule droite. Son coup fut, Descarpentrie se retira dans le fond du magasin et se mit à tirer à l'aveugle.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

M. Sabatier, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

Quant au sieur Descarpentrie il a été arrêté et conduit au poste de police de Tourcoing. Bertrand et Montaigne l'ont pansé et l'ont fait admettre à l'hôpital.

La catastrophe de Tourcoing

Quatre victimes : Le capitaine des pompiers Debruyne et le sergent Droart, tués ; le sergent Dedecker et le sapeur Oorambant blessés ; les dégâts matériels atteignent plusieurs millions de francs

Hier nous avons annoncé qu'un immense incendie avait éclaté à Tourcoing, dans la nuit de dimanche à lundi, dans les magasins de MM. Nuttin et Cie, transporteurs-expéditeurs, rue de l'Épine, dont l'entrée principale est rue d'Aire. Voici sur ce tragique incendie, qui a coûté la vie à deux héros, des renseignements complémentaires.

Les entrepôts de la Maison Nuttin. Les entrepôts de la Maison Nuttin, dont les bureaux se trouvent rue du Tilleul, se composent de vastes bâtiments encastrés entre les rues d'Aire, de Saint-Omer et de Winoc-Chocquel et couverts à une soixantaine d'heures de feu. Un premier magasin a treize mètres de long sur deux de large ; il est suivi d'un autre entrepôt beaucoup

plus vaste, d'une centaine de mètres de profondeur sur vingt-cinq de largeur. Ces vastes constructions, sans étages, couvertes de paille, étaient hautes d'environ vingt mètres. Elles étaient bâties depuis environ un an. Elles renfermaient des quantités considérables de matières premières, balles de laines brutes et de déchets textiles, produits chimiques, fûts d'huile et d'essence. Il y avait aussi un important matériel de camionnage.

Au total, les entrepôts contenaient pour plusieurs millions de francs de marchandises.

Les dégâts. Les dégâts matériels, causés par l'incendie, atteignent plusieurs millions de francs. Les marchandises détruites sont évaluées à environ dix millions de francs.

Les victimes. Les victimes de la catastrophe sont quatre pompiers : le capitaine Debruyne et le sergent Droart, tués ; le sergent Dedecker et le sapeur Oorambant, blessés.

Le capitaine Debruyne, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les blessés. Le sergent Dedecker, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les dégâts. Les dégâts matériels, causés par l'incendie, atteignent plusieurs millions de francs. Les marchandises détruites sont évaluées à environ dix millions de francs.

Les victimes. Les victimes de la catastrophe sont quatre pompiers : le capitaine Debruyne et le sergent Droart, tués ; le sergent Dedecker et le sapeur Oorambant, blessés.

Le capitaine Debruyne, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les blessés. Le sergent Dedecker, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les dégâts. Les dégâts matériels, causés par l'incendie, atteignent plusieurs millions de francs. Les marchandises détruites sont évaluées à environ dix millions de francs.

Les victimes. Les victimes de la catastrophe sont quatre pompiers : le capitaine Debruyne et le sergent Droart, tués ; le sergent Dedecker et le sapeur Oorambant, blessés.

Le capitaine Debruyne, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les blessés. Le sergent Dedecker, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les dégâts. Les dégâts matériels, causés par l'incendie, atteignent plusieurs millions de francs. Les marchandises détruites sont évaluées à environ dix millions de francs.

Les victimes. Les victimes de la catastrophe sont quatre pompiers : le capitaine Debruyne et le sergent Droart, tués ; le sergent Dedecker et le sapeur Oorambant, blessés.

Le capitaine Debruyne, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les blessés. Le sergent Dedecker, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les dégâts. Les dégâts matériels, causés par l'incendie, atteignent plusieurs millions de francs. Les marchandises détruites sont évaluées à environ dix millions de francs.

Les victimes. Les victimes de la catastrophe sont quatre pompiers : le capitaine Debruyne et le sergent Droart, tués ; le sergent Dedecker et le sapeur Oorambant, blessés.

Le capitaine Debruyne, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les blessés. Le sergent Dedecker, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les dégâts. Les dégâts matériels, causés par l'incendie, atteignent plusieurs millions de francs. Les marchandises détruites sont évaluées à environ dix millions de francs.

Les victimes. Les victimes de la catastrophe sont quatre pompiers : le capitaine Debruyne et le sergent Droart, tués ; le sergent Dedecker et le sapeur Oorambant, blessés.

Le capitaine Debruyne, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les blessés. Le sergent Dedecker, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les dégâts. Les dégâts matériels, causés par l'incendie, atteignent plusieurs millions de francs. Les marchandises détruites sont évaluées à environ dix millions de francs.

Les victimes. Les victimes de la catastrophe sont quatre pompiers : le capitaine Debruyne et le sergent Droart, tués ; le sergent Dedecker et le sapeur Oorambant, blessés.

Le capitaine Debruyne, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les blessés. Le sergent Dedecker, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les dégâts. Les dégâts matériels, causés par l'incendie, atteignent plusieurs millions de francs. Les marchandises détruites sont évaluées à environ dix millions de francs.

Les victimes. Les victimes de la catastrophe sont quatre pompiers : le capitaine Debruyne et le sergent Droart, tués ; le sergent Dedecker et le sapeur Oorambant, blessés.

Le capitaine Debruyne, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les blessés. Le sergent Dedecker, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les dégâts. Les dégâts matériels, causés par l'incendie, atteignent plusieurs millions de francs. Les marchandises détruites sont évaluées à environ dix millions de francs.

Les victimes. Les victimes de la catastrophe sont quatre pompiers : le capitaine Debruyne et le sergent Droart, tués ; le sergent Dedecker et le sapeur Oorambant, blessés.

Le capitaine Debruyne, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les blessés. Le sergent Dedecker, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les dégâts. Les dégâts matériels, causés par l'incendie, atteignent plusieurs millions de francs. Les marchandises détruites sont évaluées à environ dix millions de francs.

Les victimes. Les victimes de la catastrophe sont quatre pompiers : le capitaine Debruyne et le sergent Droart, tués ; le sergent Dedecker et le sapeur Oorambant, blessés.

Le capitaine Debruyne, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les blessés. Le sergent Dedecker, âgé de 30 ans, portait une fracture du nez et des contusions sur tout le corps. Son état est assez grave. Le sapeur Oorambant, âgé de 26 ans, portait des contusions à la tête et sur le corps. Son état est satisfaisant.

Les dégâts. Les dégâts matériels, causés par l'incendie, atteignent plusieurs millions de francs. Les marchandises détruites sont évaluées à environ dix millions de francs.

Une septuagénaire a été tuée et volée par son beau-fils

Le crime a été commis à Voyennes dans la Somme et l'assassin fit preuve d'une implacable férocité

Le coupable a été arrêté après une enquête de la B. M. de Lille

Il y a quelques jours, Mme Lavergne, 70 ans, demeurant à Voyennes, dans la Somme, était muette le crâne ouvert à coups de pioche dans sa demeure. Le crime avait été commis avec une implacable férocité, et la demeure de la pauvre femme, mise au pillage, demeura de la rue de la Princesse, qui était descendu sur les lieux, avait ouvert une enquête et informé la Brigade Mobile de Lille.

M. Ucciari, chef de cette brigade, s'était empressé d'envoyer sur les lieux deux de ses plus fins limiers : MM. Chauvin, commissaire et Coussin, inspecteur.

L'enquête, menée habilement, vint à bout de l'arrestation, par le gendarme, du nommé Pierre Lacroix, 20 ans, beau-fils de la victime. Le jeune misérable a avoué avoir assassiné sa belle-mère pour la voler. L'argent volé a d'ailleurs été retrouvé au domicile de l'assassin qui a été déferé au Parquet de Compiègne.

Après avoir fouillé minutieusement les meubles, les inconnus redescendaient au rez-de-chaussée, poussant toujours devant eux le propriétaire de la maison. La fille ligotée, sans parler, fut conduite au premier étage. Affolé l'homme s'exécra, et dans un sursaut de rage, il se précipita sur la victime. Elle fut ligotée à la ceinture et la tête de la pauvre femme fut enfoncée dans un sac de toile. Les bandes furent alors jetées sur les meubles du rez-de-chaussée et l'on trouva une somme de 1370 francs qu'il s'empara.

Prévenu le lendemain, le gendarmier de Liévin ouvrit une enquête discrète. Les soupçons ne tardèrent pas à se porter sur le mari de la comtesse, nommé Paul Dony, qui était intervenu. Avant de s'enfuir les bandits fouillèrent alors tous les meubles du rez-de-chaussée et trouvèrent une somme de 1370 francs qu'il s'empara.

Prévenu le lendemain, le gendarmier de Liévin ouvrit une enquête discrète. Les soupçons ne tardèrent pas à se porter sur le mari de la comtesse, nommé Paul Dony, qui était intervenu. Avant de s'enfuir les bandits fouillèrent alors tous les meubles du rez-de-chaussée et trouvèrent une somme de 1370 francs qu'il s'empara.

Prévenu le lendemain, le gendarmier de Liévin ouvrit une enquête discrète. Les soupçons ne tardèrent pas à se porter sur le mari de la comtesse, nommé Paul Dony, qui était intervenu. Avant de s'enfuir les bandits fouillèrent alors tous les meubles du rez-de-chaussée et trouvèrent une somme de 1370 francs qu'il s'empara.

Prévenu le lendemain, le gendarmier de Liévin ouvrit une enquête discrète. Les soupçons ne tardèrent pas à se porter sur le mari de la comtesse, nommé Paul Dony, qui était intervenu. Avant de s'enfuir les bandits fouillèrent alors tous les meubles du rez-de-chaussée et trouvèrent une somme de 1370 francs qu'il s'empara.

Prévenu le lendemain, le gendarmier de Liévin ouvrit une enquête discrète. Les soupçons ne tardèrent pas à se porter sur le mari de la comtesse, nommé Paul Dony, qui était intervenu. Avant de s'enfuir les bandits fouillèrent alors tous les meubles du rez-de-chaussée et trouvèrent une somme de 1370 francs qu'il s'empara.

Prévenu le lendemain, le gendarmier de Liévin ouvrit une enquête discrète. Les soupçons ne tardèrent pas à se porter sur le mari de la comtesse, nommé Paul Dony, qui était intervenu. Avant de s'enfuir les bandits fouillèrent alors tous les meubles du rez-de-chaussée et trouvèrent une somme de 1370 francs qu'il s'empara.

Prévenu le lendemain, le gendarmier de Liévin ouvrit une enquête discrète. Les soupçons ne tardèrent pas à se porter sur le mari de la comtesse, nommé Paul Dony, qui était intervenu. Avant de s'enfuir les bandits fouillèrent alors tous les meubles du rez-de-chaussée et trouvèrent une somme de 1370 francs qu'il s'empara.

Prévenu le lendemain, le gendarmier de Liévin ouvrit une enquête discrète. Les soupçons ne tardèrent pas à se porter sur le mari de la comtesse, nommé Paul Dony, qui était intervenu. Avant de s'enfuir les bandits fouillèrent alors tous les meubles du rez-de-chaussée et trouvèrent une somme de 1370 francs qu'il s'empara.

Prévenu le lendemain, le gendarmier de Liévin ouvrit une enquête discrète. Les soupçons ne tardèrent pas à se porter sur le mari de la comtesse, nommé Paul Dony, qui était intervenu. Avant de s'enfuir les bandits fouillèrent alors tous les meubles du rez-de-chaussée et trouvèrent une somme de